

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 581

Artikel: L'énergie, c'est notre affaire : le temps du bricolage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

devrait permettre de gagner une «audience internationale»; et dans la foulée, il envisageait de «réserver une place importante à l'information — ce qui n'est pas la caractéristique des programmes télévisés européens en l'état actuel des choses», de développer des thèmes suisses à l'intention des téléspectateurs étrangers et non pas seulement helvétiques, de «tirer parti de l'expérience britannique en matière de télévision pour associer le niveau qualitatif à l'attractivité des programmes».

LA PUB AVANT TOUT

La requête elle-même était si imprécise sur ce point, et les mois qui ont passé depuis son dépôt ont apporté si peu de détails probants supplémentaires que l'inquiétude demeure. En fait, la réticence exprimée par la SSR dans sa réponse à la consultation reste parfaitement justifiée.

Nous citons pour mémoire:

La seule chose qui apparaisse clairement est que le projet tend à réaliser et à diffuser des programmes

allemands. Rien n'est encore décidé pour l'utilisation du troisième canal. Il sera probablement à disposition pour la transmission d'émissions étrangères ou d'un programme européen.

Dans les pays scandinaves, le Conseil des ministres nordique a mis au point le projet d'un satellite commun (NORDSAT). La décision définitive ne devrait pas intervenir avant 1981 et la mise en service avant 1988.

Au Luxembourg, RTL prévoit d'acquérir un satellite pour la diffusion de deux programmes de télévision, l'un en allemand, l'autre en français. Décision probable dans le courant de cette année. Le début des émissions serait prévu pour 1984.

La RAI a elle aussi des projets de satellite. Les études entreprises par l'organisme italien de radiodiffusion prévoient de mettre un canal à la disposition de la SSR.

financés par la publicité qui viseront un public étranger. Les expériences réalisées jusqu'ici sur le plan international permettent pour le moins de douter que l'on puisse en attendre un véritable enrichissement culturel. On peut dire en revanche avec certitude qu'un programme de ce type ne peut être de nature à «renforcer et à améliorer d'un coup et de façon décisive une présence de la Suisse à l'étranger qui fait l'objet de tant de discours et dont l'inexistence est cruellement ressentie» (requête, p. 50).

Par le fait qu'il vise un public international et qu'il dépendra des recettes publicitaires, un tel programme ne peut être conçu que pour répondre au goût du public le plus large. Pour ce qui est des minorités et de leurs causes — mais dans le cadre de ce projet, les Suisses dans leur ensemble ne représentent qu'une petite minorité — on voit bien qu'au départ il ne saurait y avoir place pour elles. Qu'il existe un rapport entre le programme et la publicité, la requérante en convient elle-même franchement lorsqu'elle déclare en page 46 de sa demande: «L'interdépendance entre l'environnement rédactionnel d'un journal, d'une revue ou celui d'un programme de radio ou de télévision et la publicité qui y est diffusée est un fait indéniable.»

Et la requérante en tire également les conséquences dans la mesure où elle exclut, au départ, que les programmes puissent traiter les affaires de politique intérieure (p. 47).

Vu ces circonstances, on se demande en quoi pourrait bien consister l'apport de ce projet à la lutte contre la «surinfluence étrangère» («geistige Überfremdung») et il en naît l'impression que l'on manie là des justifications qui n'ont absolument aucun rapport avec la réalité des programmes envisagés.

Tant qu'à donner des garanties tous azimuts, si MM. Nicole, Jäger et consorts pensaient à en donner aussi aux principaux intéressés, aux téléspectateurs, sur lesquels on compte pour digérer les programmes de Tel-Sat?

L'ÉNERGIE, C'EST NOTRE AFFAIRE

Le temps du bricolage

A Stäfa, dans le canton de Zurich, l'assemblée communale a voté un crédit de Fr. 90 000.—: chacun des propriétaires des 1500 immeubles de la commune pourra demander une analyse gratuite de la situation énergétique de son bâtiment. Concret et rapide.

A Genève, l'autorité cantonale fait établir une carte du territoire où apparaîtront les bâtiments selon leur degré de déperdition de chaleur. Un travail de longue haleine qui fournira des données solides pour une politique économe de la construction. Mais ce canton ignore toujours le contrôle obligatoire des brûleurs, une mesure concrète qui pourrait être prise rapidement.

Les normes des professionnels en chauffage suisses sont, semble-t-il, disproportionnées. Elles continuent néanmoins d'être respectées parce qu'en cas de conflit — comme les normes SIA en matière de construction — ce sont elles qui font références. Ainsi à Genève, la chaudière installée dans un important locatif construit par la Ville sera suffisante pour alimenter la future auberge de jeunesse voisine — ce qui n'était pas prévu au départ, faut-il le préciser! Dans un autre immeuble, une des deux chaudières installées a pu être mise hors service sans que les locataires souffrent d'un chauffage insuffisant...

Aux Etats-Unis, des sociétés productrices d'électricité octroient des prêts intéressants à leurs abonnés qui désirent investir dans l'isolation. Un comportement de service public. En Suisse, les producteurs d'électricité, sociétés publiques pour la plupart, ne parlent que de pénurie et investissent à tour de bras pour permettre une augmentation de la consommation. Un comportement d'entrepreneurs, dicté par la volonté de croissance.